

## **L'AREB avance dans le processus d'analyse des offres reçues pour l'acquisition de Vall Banc**

**Andorra la Vella – Le 12 avril 2016.** Une fois terminé le délai pour la présentation des propositions économiques pour l'acquisition de Vall Banc, l'Agència Estatal de Resolució d'Entitats Bancàries (AREB) a reçu deux offres contraignantes de deux firmes internationales dans le cadre du processus ouvert le mois d'octobre 2015 pour sa vente.

Ensuite l'AREB, avec ses conseillers, a entamé l'analyse des propositions pour déterminer l'acheteur. Durant les prochains jours vont être analysées les conditions présentées pour sélectionner l'offre gagnante qui supposera l'utilisation la plus effective des ressources publiques et sera convenable aux intérêts des futurs clients et employés de Vall Banc.

Une fois fini ce processus d'analyse, l'AREB prendra une décision à propos de l'adjudication, subordonnée à l'autorisation de l'Institut Nacional Andorrà de Finances (INAF). Cette décision sera communiquée tout de suite au Ministre des Finances et au Consell General (Parlement).

Le 29 octobre 2015 l'AREB a entamé la vente de Vall Banc par le biais d'un processus compétitif, transparent, objectif et non discriminatoire, qui est en train de se dérouler parallèlement au Plan de Résolution de Banca Privada d'Andorra (BPA) et de conformité avec la Llei 8/2015 de 2 d'abril, de Mesures urgents per implantar mecanismes de reestructuració i resolució d'entitats bancàries.

Ce processus signifie un pas plus loin lors de l'objectif principal : protéger les clients légitimes de BPA, et garantir la viabilité de Vall Banc et, avec ceci, préserver la stabilité du système financier andorran.